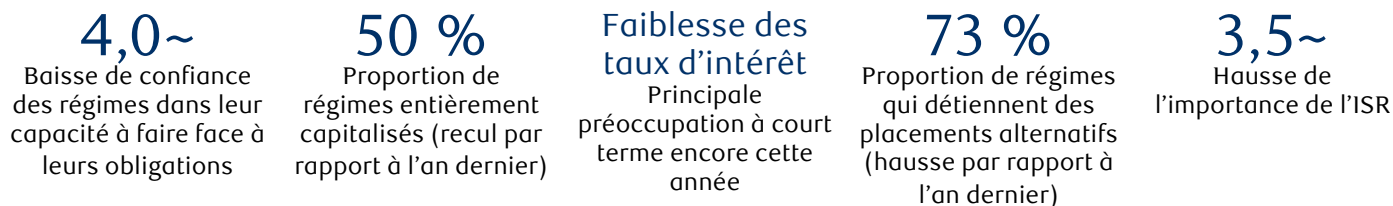




Sur le chemin de la viabilité

Sondage sur les régimes de retraite à prestations déterminées canadiens 2021

Le quatrième sondage annuel de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie sur les régimes de retraite à prestations déterminées canadiens, réalisé en novembre 2020, présente les points de vue de 122 répondants (régimes de retraite) de partout au pays.



~ En fonction d'une échelle à cinq points où 5 signifie « extrêmement confiant/extrêmement important » et 1 signifie « pas du tout confiant/pas du tout important ».

Principales conclusions

- Aux prises avec la faiblesse persistante des **taux d'intérêt** et la détérioration de leur **situation de capitalisation**, les régimes de retraite sont moins **confiants** dans leur capacité à respecter leurs obligations futures, mais ils restent optimistes
- La réévaluation des **stratégies de gestion des actifs** et la hausse des **cotisations** constituent les changements les plus susceptibles de se produire en raison de la COVID-19
- Les régimes de retraite réviseront leur **composition de l'actif** afin d'accroître la viabilité de ceux-ci
- Les **placements déterminés par le passif** demeurent la stratégie de réduction du risque la plus utilisée, mais son importance diminue à mesure que le recours aux **placements alternatifs** prend de l'ampleur
- Les régimes de retraite se tournent de plus en plus vers les **placements alternatifs** et, bien que **l'immobilier** et **l'infrastructure** demeurent leurs secteurs de prédilection pour ce type de placements, la préférence pour l'immobilier semble diminuer
- Le **modèle indirect** est encore l'approche privilégiée dans l'ensemble pour investir dans des placements alternatifs, mais le **modèle direct** est celui que préfèrent les grands régimes et les régimes privés-publics qui gèrent étroitement ces placements
- L'intérêt pour l'**investissement socialement responsable (ISR)** augmente, sans qu'on puisse parler d'engouement, car l'écart entre les régimes de retraite et les gestionnaires d'actifs se rétrécit

Le saviez-vous ?

22 %
des Canadiens seront des aînés d'ici 2030, contre 17 % en 2018¹

38 %
des actifs de régimes de retraite sont des placements alternatifs, ce chiffre a plus que triplé depuis 2004²

82 T\$
d'investissements en infrastructure seront requis d'ici 2040 à l'échelle mondiale³

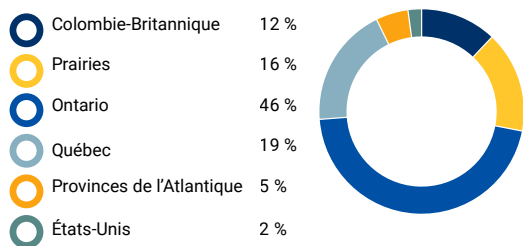
50 %
des actifs d'investissement responsable sont détenus par les régimes de retraite⁴

¹ Statistique Canada et Économique RBC, 17 septembre 2019 ² Association canadienne des gestionnaires de fonds de retraite, régimes de retraite à prestations déterminées, au 31 décembre 2019 ³ The Economist, In the Works, 2 janvier 2021 ; en USD ⁴ Association pour l'investissement responsable, Rapport de tendances de l'IR canadien 2020

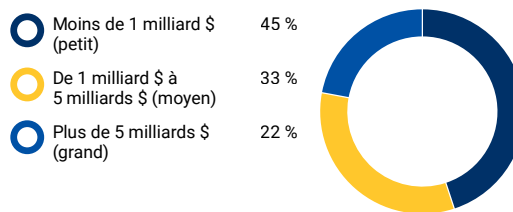
À propos des répondants

Cette année les résultats du sondage représentent les réponses de 122 régimes de retraite à prestations déterminées canadiens, contre 119 l'an dernier.

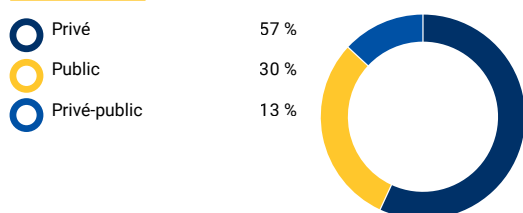
Région



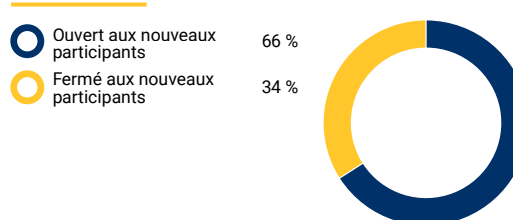
Taille de l'actif



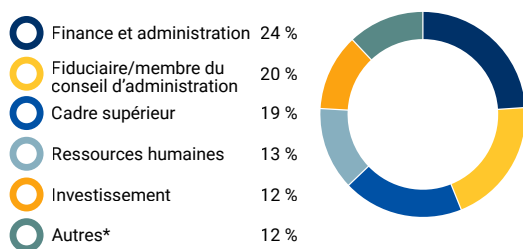
Type



État



Fonction



* Comprend le secrétaire d'un conseil d'administration, un expert-conseil, un chef des placements externe, un administrateur de régime et les cas dans lesquels la fonction n'a pas été précisée.

Perspectives

La confiance envers la capacité à respecter ses obligations a diminué, mais un certain optimisme demeure

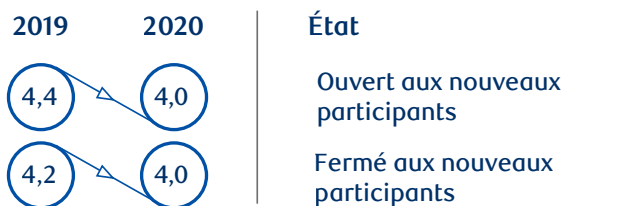
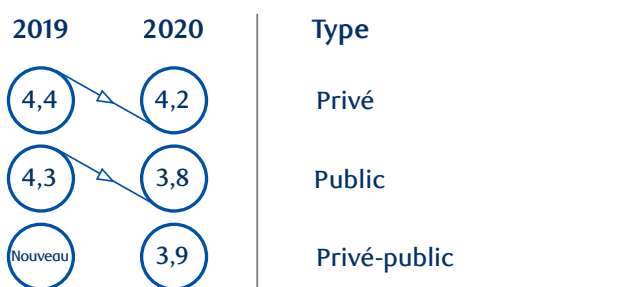
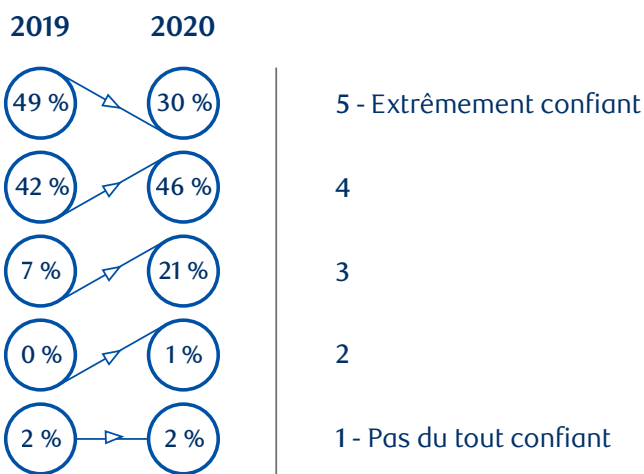
Dans un contexte de faiblesse persistante des taux d'intérêt, de détérioration de la situation de capitalisation et de pandémie mondiale, la confiance des régimes de retraite canadiens s'est érodée d'une année sur l'autre (de 4,4 à 4,0*), mais elle reste supérieure au niveau de 2017 (3,7) et de 2018 (3,8). Cette perte de confiance est ressentie par l'ensemble des régimes, peu importe la taille, le type ou le niveau de capitalisation. La confiance est plus solide du côté des grands régimes (4,3) et plus fragile parmi les régimes publics (3,8).

Le niveau de confiance a baissé d'une année sur l'autre dans toutes les catégories de régimes

Les grands régimes sont les plus confiants

Confiance des régimes de retraite dans leur capacité à respecter leurs obligations continues

À quel point avez-vous confiance que votre régime pourra faire face à ses obligations continues ?



Une année difficile

Les régimes publics sont les moins confiants

* En fonction d'une échelle à cinq points où 5 signifie « extrêmement confiant » et 1 signifie « pas du tout confiant ».

Capitalisation du régime

Le nombre de régimes entièrement capitalisés a baissé

La moitié des répondants ont déclaré que leurs régimes de retraite étaient entièrement capitalisés sur la base de la continuité, une baisse importante par rapport aux 66 % obtenus en 2019. Près des deux tiers (62 %) des grands régimes sont entièrement capitalisés, comparativement à 55 % des petits régimes et à moins du tiers (31 %) des régimes de taille moyenne. Le niveau médian de capitalisation sur la base de la continuité, de 99 % cette année, est inférieur de 2 % à celui de l'an dernier (101 %).

Redressement en cours ?

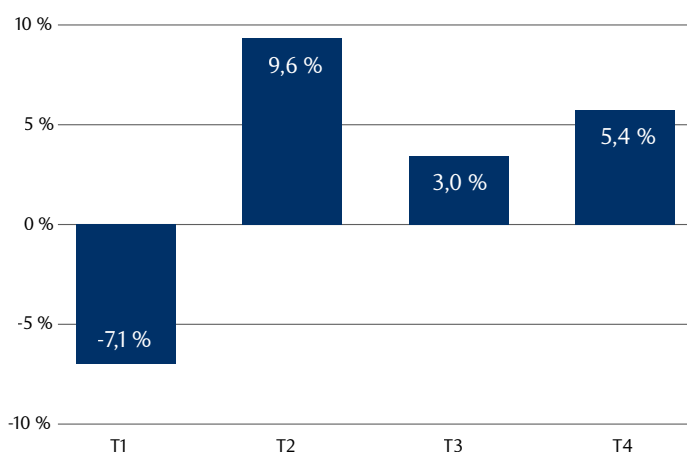
À la suite d'un premier trimestre 2020 particulièrement difficile, caractérisé notamment par des rendements médians inférieurs à -7 %, les régimes de retraite à prestations déterminées canadiens ont rebondi pendant le reste de l'année, affichant des rendements trimestriels positifs d'environ 10 %, 3 % et 5 %, respectivement, et un rendement pour l'année de plus de 9 %. Ces résultats sont tirés du rapport Univers des régimes de retraite de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, qui suit le rendement d'un échantillon représentatif de régimes de retraite à prestations déterminées canadiens¹.

La part de répondants ayant déclaré que leurs régimes étaient entièrement capitalisés a énormément baissé d'une année sur l'autre (de 66 % l'an dernier à 50 % cette année), malgré des résultats nets favorables en 2020. Ce déclin pourrait indiquer que les rendements nets positifs ont été contrebalancés par la valeur courante plus élevée des passifs des régimes de retraite, en raison de la diminution des taux de l'obligation canadienne à 10 ans (la référence).

La moitié des régimes de retraite sont entièrement capitalisés

Régimes de retraite à prestations déterminées canadiens

Rendements trimestriels médians en 2020¹



2019 2020



La proportion des régimes de retraite entièrement capitalisés a fortement reculé



Le niveau de capitalisation médian sur la base de la continuité a chuté

Moins du tiers des régimes de taille moyenne sont entièrement capitalisés

Quel est le niveau de capitalisation actuel sur la base de la continuité de votre régime de retraite ?

2019 2020



100 % ou plus

De 90 % à moins de 100 %

Moins de 90 %

¹ RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, Univers des régimes de retraite, 31 décembre 2020

Défis

La faiblesse des taux d'intérêt constitue la principale préoccupation

Le « contexte de faibles taux d'intérêt » persistant s'est hissé au premier rang des préoccupations à court terme (passant de 20 % à 26 % d'une année sur l'autre), et ce, pour toutes les catégories de répondants. Loin derrière, mais tout de même au deuxième rang, à égalité avec la « volatilité du marché », l'« incertitude économique et géopolitique » préoccupe de plus en plus les répondants (13 %).

L'« harmonisation des obligations futures avec les actifs » recule pour une troisième année, et passe du premier au quatrième rang des préoccupations diverses (21 % en 2018, contre 12 % cette année), bien que les régimes fermés aux nouveaux participants aient classé cette inquiétude comme représentant leur deuxième plus gros défi (14 %). Enfin, le « respect des exigences de capitalisation du régime » a été relevé en tant que défi connexe (7 %) et, combiné à l'harmonisation, il reflète probablement les préoccupations persistantes entourant la viabilité des régimes. Les autres préoccupations possibles ont été considérées de façon générale comme étant relativement négligeables, du moins à court terme.

Économie et politique à l'avant-scène

L'harmonisation des obligations avec les actifs témoigne de l'inquiétude que suscite la viabilité des régimes

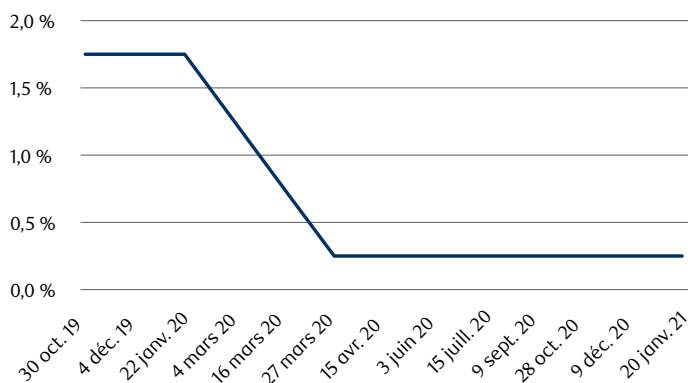
Quels sont les trois plus grands défis auxquels devra faire face votre régime de retraite au cours des 12 prochains mois ?



Presque rien

Alors qu'on pensait que les taux d'intérêt ne pouvaient pas descendre plus bas, la COVID-19 a frappé. La Banque du Canada a réduit son taux directeur à trois reprises en mars 2020, le portant de 1,75 % à 0,25 %, ce dernier étant toujours en vigueur.¹

Taux directeur de la Banque du Canada



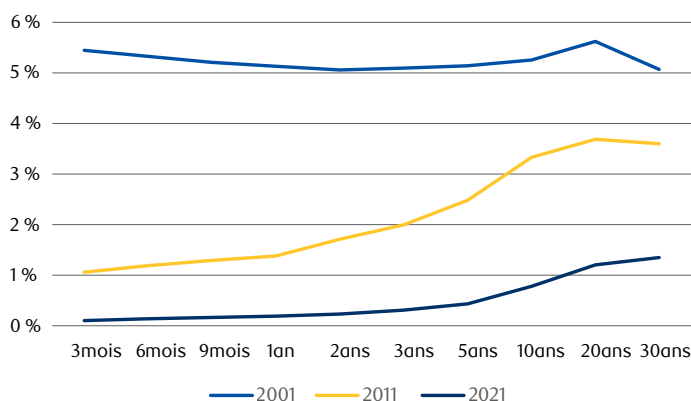
Les taux d'intérêt à long terme sont par ailleurs demeurés faibles au Canada depuis la crise financière de 2008, comme en témoignent les différences marquées entre les courbes de taux des obligations zéro coupon au cours des 20 dernières années.²

* Comprend le versement des rentes au titre des régimes fermés ; les problèmes liés à la cybersécurité et à la protection des renseignements personnels ; la sécurité des employés ; et le développement de la stratégie numérique de données.

Augmentation de la polarisation

L'agitation politique ne manque pas dans le monde de plus en plus polarisé d'aujourd'hui, allant des guerres commerciales et des changements climatiques à un retour de l'injustice raciale au cœur des débats, en passant par l'essor des mouvements populistes. Tout ce brouhaha compte pour beaucoup dans le fait que l'incertitude économique et politique s'est hissée au deuxième rang des préoccupations des répondants, grimpant de 7 % l'an dernier à 13 % cette année, à égalité avec la volatilité du marché.

Courbes de taux des obligations zéro coupon²



En attente d'une croissance durable

Les craintes soulevées par la volatilité du marché restent vives (deuxième principale préoccupation, ex aequo). Bien que l'indice de volatilité CBOE (VIX) ait nettement régressé par rapport au pic du printemps 2020, il demeure supérieur aux niveaux d'avant la pandémie³. Selon l'économiste en chef déléguée de RBC, Dawn Desjardins : « L'annonce du déploiement des vaccins a amélioré les perspectives. Toutefois, en raison de la résurgence des infections, la volatilité demeure plus élevée qu'avant la crise. À court terme, la hausse du nombre de cas de COVID-19 pèsera sur l'économie ; on ne s'attend pas à ce que la croissance prenne de la vitesse tant que les vaccins ne seront pas plus largement distribués. L'incertitude devrait maintenir les indicateurs de volatilité plus élevés que la normale et ils ne redescendront probablement pas avant que l'économie n'ait réellement retrouvé le chemin d'une croissance durable. »

Indice de volatilité boursière CBOE³



« La volatilité ne s'atténuera probablement pas avant que l'économie n'ait réellement retrouvé le chemin d'une croissance durable. »

—Dawn Desjardins, économiste en chef déléguée, RBC

Affronter les changements démographiques

En raison de la COVID-19, les régimes de retraite semblent avoir relégué au second plan les préoccupations entourant les changements démographiques (de 7 % à 3 % sur douze mois). Toutefois, l'impact du vieillissement des baby-boomers sur le système de retraite du Canada au cours des prochaines années devrait changer la donne.

Andrew Agopsowicz, premier économiste à Économie RBC, souligne le changement exceptionnel attendu au sein de la population : « L'espérance de vie à 65 ans est un peu plus longue que pour la génération précédente. Toutefois, le nombre imposant de baby-boomers constitue le principal facteur de pression démographique : la part des personnes âgées devrait passer de 17 % en 2018 à près de 22 % en 2030, une hausse trois fois plus rapide qu'entre 2000 et 2009, et presque quatre fois plus forte que dans les années 1990. »

2018 2030



Part des aînés au sein de la population canadienne⁴

« Le nombre d'immigrants a nettement augmenté au cours des cinq dernières années, mais n'a pas suffi à compenser la croissance de la population retraitée. »

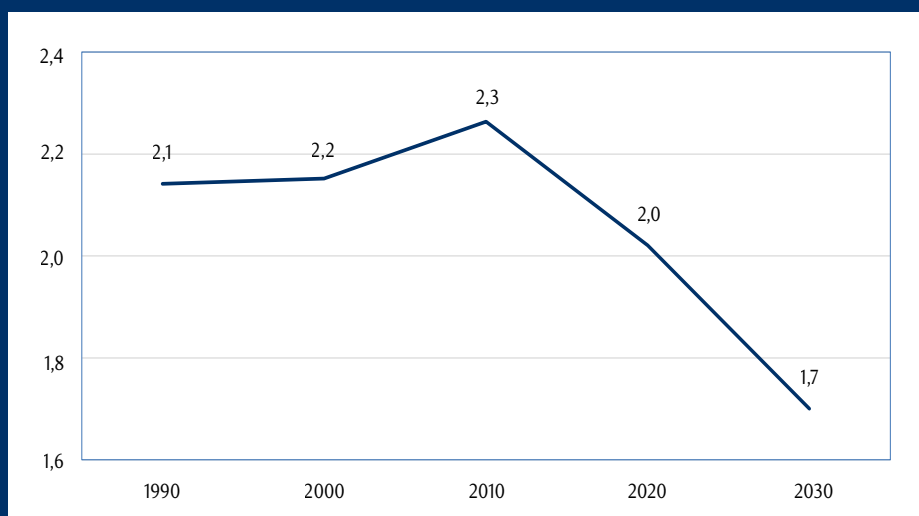
—Andrew Agopsowicz, premier économiste, RBC

Selon M. Agopsowicz, un tel vieillissement s'explique essentiellement par le déclin du taux de fécondité au Canada après le baby-boom. Ce taux est resté bas depuis, se situant actuellement à un plancher record. Le nombre d'immigrants a augmenté au cours des cinq dernières années, mais n'a pas suffi à compenser la croissance de la population retraitée.

La pression se fait sentir

Les Canadiens en âge de travailler pourraient ressentir la pression financière que cause le soutien d'une population vieillissante sur une main-d'œuvre déclinante. En 2010, on comptait 2,3 Canadiens en âge de travailler pour chaque jeune ou aîné. Cette proportion devrait baisser à 1,7 d'ici 2030.⁵

Nombre de Canadiens en âge de travailler par jeune ou aîné



¹ Taux directeur de la Banque du Canada, au 20 janvier 2021

² Courbes de taux, au début de chaque année civile, des obligations zéro coupon, en fonction des cours des obligations du gouvernement et des bons du Trésor du Canada assortis d'une échéance allant de trois mois à 30 ans, publiées par la Banque du Canada

³ Wall Street Journal/Haver Analytics, au 1er janvier 2021

⁴ Statistique Canada et Économique RBC, 17 septembre 2019

⁵ Statistique Canada et Économique RBC, janvier 2020

Réactions à la COVID-19

La pandémie rend nécessaire une réévaluation des stratégies de gestion des actifs

La « réévaluation de la stratégie de gestion des actifs » et la « hausse des cotisations pour les participants et/ou l'employeur » figurent parmi les principales mesures que les régimes de retraite envisagent en réaction à la COVID-19 (29 % et 26 %). Ceci s'applique à tous les répondants, à l'exception des grands régimes, pour qui l'« intérêt accru pour l'investissement responsable » (19 %) arrive au deuxième rang après la réévaluation de la stratégie (41 %). Les répondants des régimes privés-publics ont sélectionné l'« intérêt accru pour les placements alternatifs » en premier lieu, à égalité avec la réévaluation de la stratégie (31 %).

Quel sera, selon vous, le changement le plus important pour votre régime de retraite en raison de l'impact économique de la COVID-19 ?

2020

29 %

Réévaluation de la stratégie de gestion des actifs

26 %

Hausse des cotisations pour les participants et/ou l'employeur

16 %

Intérêt accru pour les placements alternatifs

13 %

Intérêt accru pour l'investissement responsable

16 %

Autres*

Modifications en vue

Une hausse des cotisations se profile à l'horizon

* Comprend la fermeture ou la liquidation du régime ; un intérêt accru pour la gestion du risque ; un impact minimal ; la réévaluation de la stratégie des titres à revenu fixe ; la réduction des prestations aux participants ; et le passage à un régime à cotisations déterminées.

Se préparer à la nouvelle norme

Même si l'ampleur des dommages économiques liés à la COVID-19 demeure encore inconnue, il semble approprié que les régimes de retraite réévaluent leurs stratégies de gestion d'actifs à ce stade-ci. Quelle serait la composition de l'actif appropriée pour obtenir les rendements souhaités ? Quel style de placement permettrait d'atteindre ses préférences en matière de risque ainsi que les orientations de croissance et de valeur souhaitées ?

Au cours des dernières années, les gestionnaires des régimes de retraite canadiens n'ont cessé de revoir la composition de leur portefeuille et d'explorer divers placements alternatifs en vue de générer des rendements ajustés au risque plus élevés à long terme et d'améliorer la viabilité des régimes. Cette tendance devrait se poursuivre à mesure que les gestionnaires réexamineront leurs politiques de gestion d'actifs (voir les sections sur la viabilité, la réduction du risque et les placements alternatifs).

Le perfectionnement de la stratégie semble toutefois n'être qu'une première étape dans la prise en compte des répercussions de la COVID-19. La hausse des cotisations des participants et/ou de l'employeur figure en tête de liste, de même que l'investissement responsable, grâce aux débats passionnés sur le changement climatique et les inégalités raciales. L'incertitude géopolitique n'est pas près de se dissiper, mais les régimes de retraite devront se pencher sur les changements démographiques anticipés et le vieillissement de la population canadienne, l'une de leurs préoccupations clés avant la pandémie.

De nombreux éléments devront être pris en compte pour se préparer à la réalité qui s'annonce.

Viabilité des régimes de retraite

La viabilité des régimes de retraite pourrait nécessiter des changements dans la composition de l'actif

La vaste majorité des répondants (83 %) envisagent d'améliorer la viabilité de leurs régimes de retraite, notamment en « modifiant la composition de l'actif ». Cette stratégie s'est révélée de loin la plus populaire (attirant trois fois plus de répondants que les autres options les plus choisies).

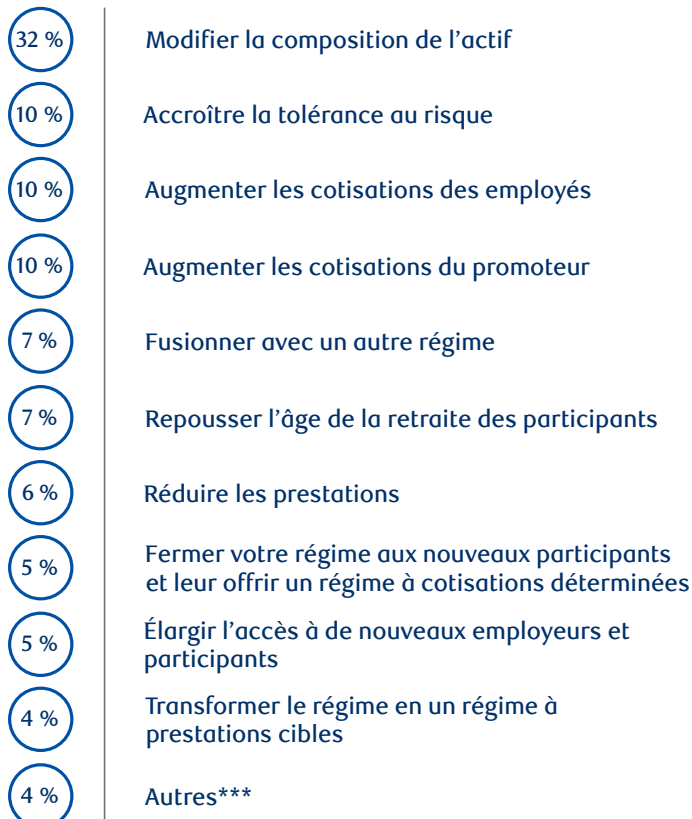
83 %
des répondants veulent améliorer la viabilité de leurs régimes

Faire les bons choix

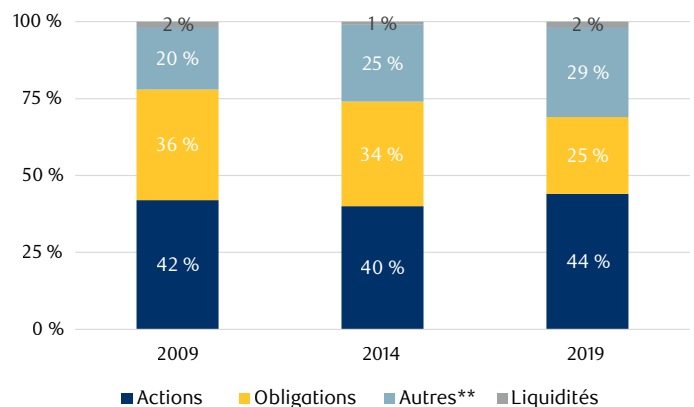
Dans le même ordre d'idées que les répondants qui prévoient modifier la composition de l'actif de leurs régimes, un sondage auprès d'investisseurs institutionnels canadiens mené par Edelman, un cabinet de communication d'envergure mondiale, indique que 89 % des investisseurs envisagent d'accroître la pondération des placements alternatifs dans leurs portefeuilles¹. Ils iraient dans le même sens que les régimes de retraite canadiens qui se tournent vers les placements alternatifs depuis une dizaine d'années.²

Quelles solutions parmi les suivantes envisagez-vous pour accroître la viabilité de votre régime de retraite ?*

2020



Répartition de l'actif des régimes de retraite canadiens²



* Peut comprendre des choix multiples.

** Incluant l'immobilier et d'autres placements alternatifs.

*** Comprend la transformation des engagements en rente ; le changement de territoire pour être admissible à l'exemption de la capitalisation selon l'approche de solvabilité ; la conversion en un régime de copromoteurs ; la relève de l'âge de la retraite ; l'intégration à un autre régime ; la réduction des hypothèses de rendements prévus ; la suppression des dispositions relatives à l'indexation ; et le statu quo.

¹ Edelman Trust Barometer Special Report: Institutional Investors (Baromètre de confiance Edelman – Rapport spécial sur les investisseurs institutionnels), novembre 2020

² Willis Towers Watson Global Pension Assets Study 2020 (sondage mondial 2020 sur les actifs des régimes de retraite)

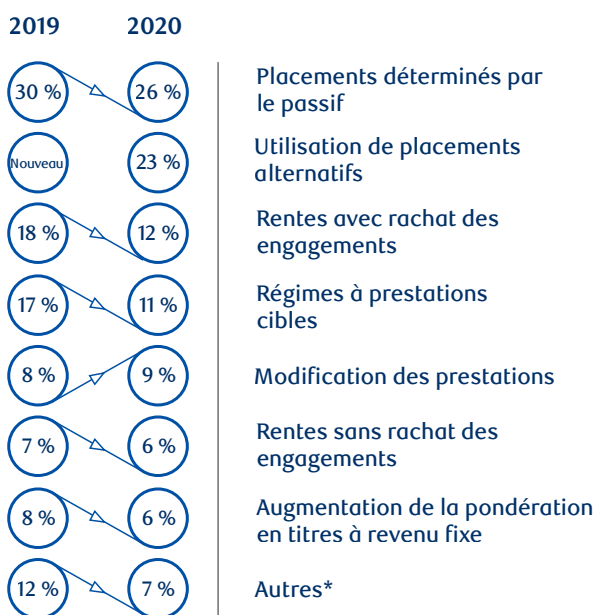
Réduction du risque

Les placements déterminés par le passif et les placements alternatifs sont les principales stratégies de réduction du risque

Pour une quatrième année consécutive, les « placements déterminés par le passif » sont restés la stratégie de réduction du risque la plus efficace. Cette option a toutefois poursuivi son déclin, passant d'un sommet de 39 % en 2017 à 26 % cette année. Une nouvelle option, l'« utilisation de placements alternatifs », se classe au deuxième rang (23 %), devançant nettement les « rentes avec rachat des engagements » dont l'importance a beaucoup diminué d'une année sur l'autre (de 18 % à 12 %), surtout pour les régimes de taille moyenne (de 17 % à 5 %).

L'« utilisation de placements alternatifs » a été la stratégie de réduction du risque la plus prisée des régimes de taille moyenne, des régimes publics et des régimes privés-publics (33 %, 28 % et 31 %, respectivement), ainsi que des régimes ouverts aux nouveaux participants (28 %). Les « régimes à prestations cibles » ont généralement soulevé moins d'intérêt (de 17 % à 11 %). Cette option attire surtout les régimes publics (se plaçant, à 28 %, à égalité avec les placements alternatifs comme la stratégie de réduction du risque jugée la plus efficace), mais elle se révèle nettement moins populaire auprès des régimes privés-publics et des régimes privés (6 % et 4 %).

Quelle est, selon vous, la stratégie de réduction du risque la plus efficace ?



Une approche globale

- Les placements déterminés par le passif demeurent la principale stratégie de réduction du risque, mais leur importance décline
- L'utilisation de placements alternatifs est devenue une stratégie clé de réduction du risque, se classant au second rang devant les rentes avec rachat des engagements

* Comprend la gestion active ; la gestion de l'actif et du passif ; le changement de territoire pour être admissible à l'exemption de la capitalisation selon l'approche de solvabilité ; la conversion en un régime de copromoteurs ; la fusion avec un autre régime ; et la conversion en régime à cotisations déterminées

Le potentiel de rendements plus élevés

Les placements déterminés par le passif demeurent la principale stratégie de réduction du risque. Toutefois, leur popularité a diminué d'une année sur l'autre dans toutes les catégories, sauf du côté des régimes de taille moyenne, où l'on observe une hausse de 38 % à 47 %. Le déclin enregistré en 2020 prolonge la trajectoire baissière amorcée l'année précédente, dans la foulée de l'assouplissement des règles de capitalisation des régimes au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique, et alors qu'il est possible de lisser les cotisations sur une longue période dans de nombreuses autres provinces. Les régimes de retraite ont profité de ce contexte pour augmenter les risques et investir dans des placements susceptibles de générer des rendements plus élevés, comme les placements alternatifs, pour mieux composer avec des obligations de capitalisation accrues par l'agrandissement d'un bassin de prestataires dont l'espérance de vie est plus longue. Cela explique pourquoi les placements alternatifs se sont positionnés en deuxième place des stratégies de réduction du risque les plus populaires et sont un thème récurrent dans ce rapport.

Avertissement

Vu l'importance grandissante des placements alternatifs dans le contexte actuel de faiblesse des rendements en revenu, Serge Lapierre, directeur général principal et chef mondial des placements déterminés par le passif à Gestion de placements Manuvie, émet une mise en garde relative à leur utilisation pour atténuer les risques. « Il est important d'adopter une approche globale et de ne pas se concentrer uniquement sur l'élément qui attire le plus notre attention lorsqu'il y en a plusieurs à prendre en considération, dit-il. Il faut trouver un juste équilibre entre le potentiel de rendement plus élevé en ayant recours aux placements alternatifs et la nécessité d'établir une bonne protection par rapport aux engagements. Les décisions doivent être prises en ayant une vue globale de la situation. »

Adoption des placements alternatifs

Les régimes de retraite investissent de plus en plus dans les placements alternatifs

La vaste majorité des régimes de retraite (73 %) détiennent des placements alternatifs ou envisagent d'en augmenter la part dans leurs portefeuilles au cours des douze prochains mois, ce qui est légèrement supérieur au résultat de l'an dernier, qui était de 71 %.

- **73 % des répondants** détiennent des placements alternatifs ou prévoient en acquérir

Comme en 2019, les placements alternatifs occupent une place importante dans les grands régimes (96 %). La nouvelle catégorie constituée des régimes privés-publics adopte également largement ce type de placements (94 %). Ils demeurent moins populaires dans les régimes de petite taille (51 %) et les régimes fermés aux nouveaux participants (62 %). Les placements alternatifs ont gagné en popularité d'une année sur l'autre dans les grands régimes (de 90 % à 96 %) et les régimes fermés aux nouveaux participants (de 57 % à 62 %), mais ont par contre perdu du terrain dans les régimes de taille moyenne et les régimes publics (passant respectivement de 93 % à 88 %, et de 92 % à 83 %).

- **La popularité des placements alternatifs :**
 - Est la plus élevée au sein des grands régimes et des régimes privés-publics
 - Est la plus faible au sein des régimes de petite taille et des régimes fermés aux nouveaux participants

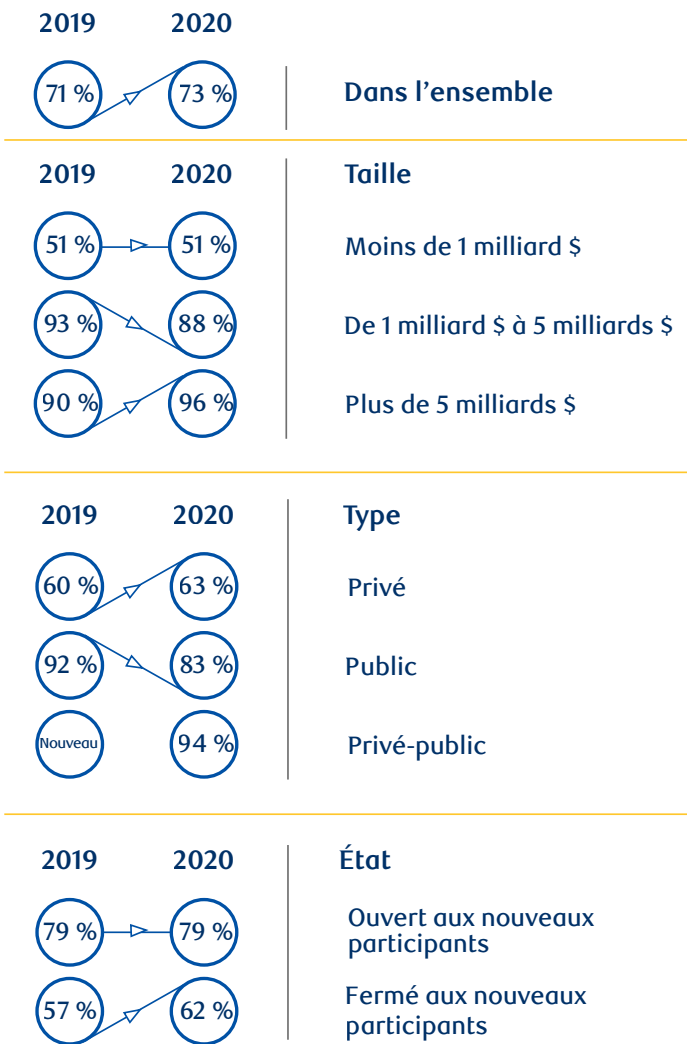
La quête de rendements

Tendance marquante

Comme nous l'avons vu dans la section sur la réduction du risque, l'assouplissement des règles de capitalisation des régimes de retraite semble avoir suscité un intérêt accru pour les placements alternatifs, une tendance à laquelle ce rapport fait souvent référence. En effet, les régimes de retraite recherchent des occasions de satisfaire leurs obligations grandissantes découlant du vieillissement de leurs participants :

- Près des trois quarts des régimes détiennent des placements alternatifs ou prévoient en acquérir (voir ci-dessus)
- L'« intérêt accru pour les placements alternatifs » est l'une des principales réactions à la COVID-19 (troisième rang à 16 %)
- La « modification de la composition de l'actif », l'une des stratégies principales visant à assurer la viabilité d'un régime (32 %), laisse entrevoir une expansion des placements alternatifs
- L'« utilisation de placements alternatifs » constitue la deuxième stratégie de réduction du risque la plus souvent choisie (23 %)

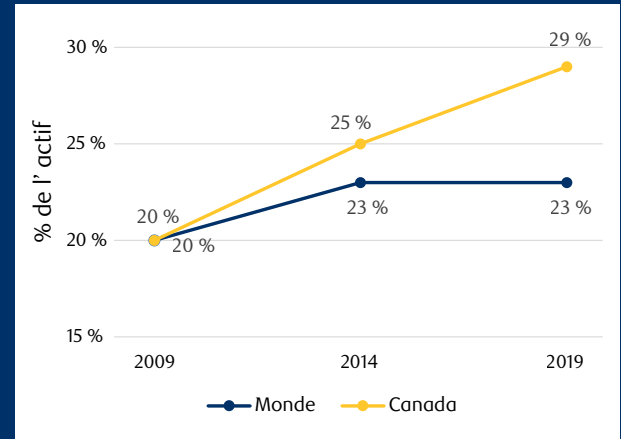
Régimes de retraite qui détiennent actuellement des placements alternatifs ou prévoient en acquérir



En tête du peloton sur le plan mondial

Les régimes de retraite canadiens adoptent les placements alternatifs plus rapidement que ceux des autres régions du monde. Fin 2019, les placements alternatifs représentaient 29 % de leur actif, comparativement à 23 % à l'échelle mondiale.¹

Pondération en placements alternatifs des régimes de retraite



¹ Willis Towers Watson, Global Pension Assets Study 2020 (sondage mondial 2020 sur les actifs des régimes de retraite)

Segments des placements alternatifs

L'immobilier et l'infrastructure sont les plus populaires

Les régimes de retraite qui détiennent des placements alternatifs sont plus susceptibles d'investir dans l'immobilier et l'infrastructure (96 % et 85 %), et moins susceptibles d'opter pour les fonds de couverture et les ressources naturelles (56 % et 48 %). Ces résultats sont semblables à ceux de l'an dernier.

Les fonds de couverture et les ressources naturelles sont les placements alternatifs les moins populaires

Le point sur les placements alternatifs

Ajustement de la composition de l'actif

Près de 80 % des régimes qui investissent déjà dans des placements alternatifs prévoient augmenter à court terme la pondération d'un ou de plusieurs d'entre eux, contre 72 % l'an dernier.

Comme l'an dernier, environ 60 % des régimes de retraite qui détiennent des placements alternatifs comptent accroître à court terme la part allouée à l'infrastructure ; seulement quelques-uns d'entre eux envisagent de la réduire. En revanche, l'intérêt pour l'immobilier devrait diminuer d'une année sur l'autre, puisqu'un nombre relativement moins important de régimes projettent d'augmenter la part de cette catégorie d'actif (de 53 % à 45 %) et qu'ils sont plus nombreux à envisager de la réduire (de 0 % à 7 %).

Par ailleurs, la demande pour les placements privés et les créances privées semble se raffermir, car sur 12 mois, le nombre de répondants qui envisagent d'en hausser la pondération a grimpé (de 38 % à 47 % et de 38 % à 46 %). Tout comme l'an dernier, les répondants qui s'attendent à modifier la pondération des fonds de couverture et des ressources naturelles, deux options moins populaires, sont relativement peu nombreux.

Modification de la pondération des placements alternatifs

Augmentation de la pondération		Diminution de la pondération		
2019	2020	2019	2020	
53 %	45 %	0 %	7 %	Immobilier
60 %	61 %	1 %	1 %	Infrastructure
38 %	47 %	3 %	2 %	Placements privés
38 %	46 %	1 %	2 %	Créances privées
11 %	9 %	7 %	5 %	Fonds de couverture
13 %	9 %	2 %	3 %	Ressources naturelles

80 % des répondants prévoient augmenter la pondération d'au moins un placement alternatif

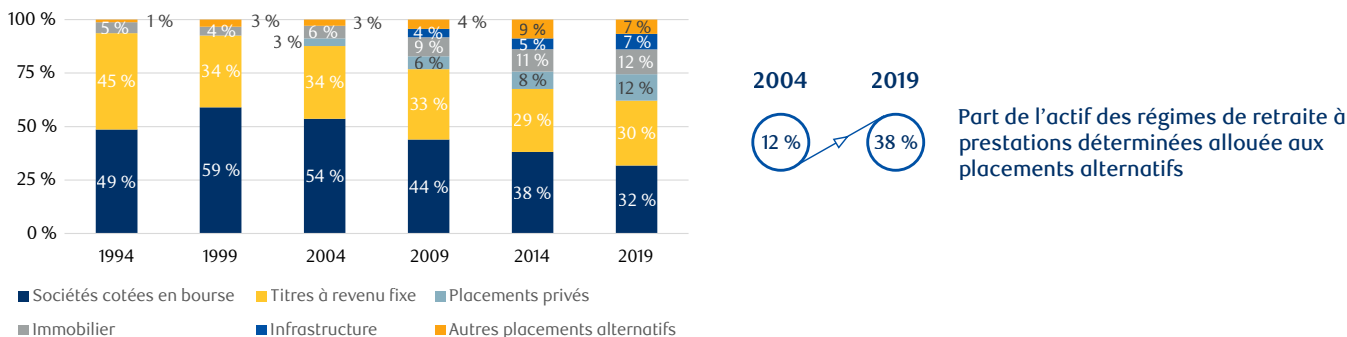
L'immobilier suscite une demande plus faible*

Les créances privées et placements privés enregistrent une demande plus grande*

La tendance à la hausse se maintient

La hausse des pondérations des placements alternatifs au cours de la prochaine année s'inscrit dans la tendance des 15 dernières années, période durant laquelle elles ont plus que triplé dans les régimes de retraite à prestations déterminées canadiens, de 12 % en 2004 à 38 % en 2019.⁴

Composition de l'actif des régimes de retraite à prestations déterminées canadiens⁴



Hausse du télétravail, baisse de la fréquentation des bureaux

L'immobilier demeure le placement alternatif le plus populaire, mais semble perdre un peu de son attrait. Les répondants qui cherchent à réduire leurs placements dans cette catégorie d'actif sont plus nombreux d'une année sur l'autre que ceux qui envisagent d'en augmenter la pondération. Ce choix tient probablement compte de la baisse éventuelle de la fréquentation des bureaux, et, par conséquent, du repli de la demande d'immobilier commercial, qu'entraîne le télétravail durant la pandémie. Cette tendance pourrait se maintenir vu que les entreprises et les employés semblent prêts à combiner télétravail et présence au bureau dans l'avenir.

Boom de l'infrastructure à venir

Les répondants demeurent particulièrement optimistes pour ce qui est de l'infrastructure, car plus de 60 % d'entre eux prévoient augmenter à court terme la part de cette catégorie d'actif ; c'est le placement alternatif qui obtient le pourcentage le plus élevé. Cette progression survient à un moment où les gouvernements du monde entier promettent des investissements massifs dans l'infrastructure pour relancer l'économie après la pandémie, notamment en rénovant les actifs vieillissants dans les pays développés, en produisant de l'électricité et en fournissant de l'eau potable dans les pays émergents, et en répondant à la demande mondiale en matière d'énergies renouvelables et de connectivité. Le besoin est considérable. Ainsi, le centre mondial de coordination en matière d'infrastructure du G20 estime que des investissements de 82 billions de dollars seront requis d'ici 2040 à l'échelle mondiale.¹

De son côté, le chef de la direction de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (OIRPC), le plus important gestionnaire de régimes de retraite au pays, estime qu'une vague de capitaux déferlera dans les actifs réels, y compris l'infrastructure, en raison de la faiblesse structurelle des taux d'intérêt. Il a récemment pressé les gouvernements d'envisager une privatisation des actifs afin de réduire les déficits records attendus après la pandémie de COVID-19. Il a indiqué que l'OIRPC investirait dans l'infrastructure et l'immobilier en dépit des freins que la pandémie pourrait exercer sur les immeubles de bureau et les installations nécessaires au navettage, comme les routes à péage. « Les actifs réels, comme les routes à péage, continuent de nous intéresser, affirme-t-il. Nous comptons en fait investir dans une autre route à péage. » L'OIRPC détient une participation dans l'autoroute à péage 407 du grand Toronto.²

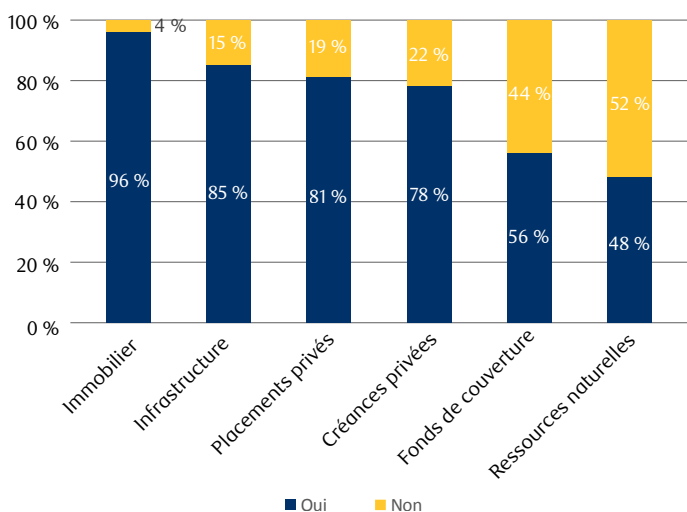
Notons également que la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), qui a un portefeuille de 330 milliards de dollars, a réitéré l'intention du régime de retraite de doubler ses placements en infrastructure, pour le porter à près de 60 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. L'annonce a été faite après que la CDPQ eut présenté un rendement de -1 % pour son portefeuille d'infrastructure au premier semestre de 2020, contre -11,7 % pour ses actifs immobiliers. Le chef, Infrastructure du gestionnaire du régime a indiqué ce qui suit : « Il nous reste encore plein de transactions à réaliser. Nous voulons un portefeuille diversifié qui génère des rendements en revenu et de la valeur à long terme. La diversification du risque est aussi importante que l'obtention de bons résultats. » Parmi ses investissements en infrastructure, la CDPQ détient une participation de 13 % dans l'aéroport Heathrow de Londres, en plus de financer en partie la construction du Réseau express métropolitain de Montréal, un nouveau projet de système léger sur rail estimé à 6,3 milliards de dollars.³

Hausse des placements privés et des créances privées

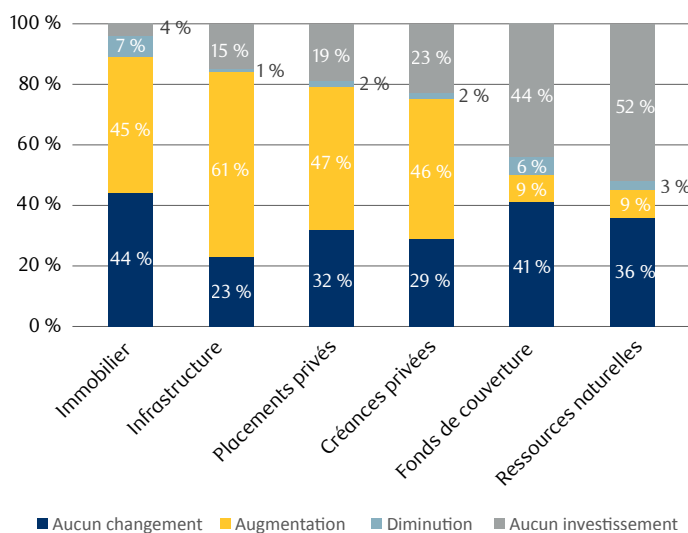
Un plus grand nombre de répondants prévoient augmenter leurs placements privés au cours de la prochaine année (de 38 % à 47 % d'une année sur l'autre), confirmant la tendance qui, depuis 10 ans, a vu la part de cette catégorie d'actif doubler en vue d'obtenir des rendements plus élevés (6 % à 12 % des actifs)⁴. Parmi les avantages des placements privés, on cite souvent la « prime de liquidité », en raison de leur absence des marchés publics, mais d'autres disent que leurs rendements supérieurs pourraient être liés à la complexité ou aux coûts de gouvernance plus élevés plutôt qu'à leur nature illiquide.⁵

De plus en plus de régimes de retraite augmentent également leur exposition aux créances privées (de 38 % à 46 % d'une année sur l'autre). Il s'agit généralement de titres de créance émis par des sociétés fermées et qui offrent une prime par rapport aux obligations de société compte tenu du peu d'informations publiées et de la moins grande liquidité. Les investisseurs feraient toutefois face à une offre réduite de créances privées de qualité supérieure pouvant leur permettre de rehausser leurs rendements, la pandémie ayant porté un coup à de nombreuses sociétés qui émettent de telles créances.⁶

Prévoyez-vous inclure les placements alternatifs suivants dans le portefeuille de votre régime dans les douze prochains mois ?



Envisagez-vous de modifier la pondération des placements alternatifs au sein de votre régime au cours des 12 prochains mois ?



* D'après le nombre de répondants qui envisagent d'augmenter ou de diminuer leurs pondérations de placements alternatifs d'une année sur l'autre.

¹ The Economist, In the Works, 2 janvier 2021, prix de 2015 en USD

² Financial Post, CPP/IB Chief Sees "Wall of Money" Headed to Infrastructure Investments, (le chef de l'OIRPC s'attend à un afflux de fonds dans les infrastructures), 15 décembre 2020

³ Infrastructure Investor, CDPQ Plans to Double Infra Portfolio (la CDPQ prévoit doubler son portefeuille d'infrastructure), 15 octobre 2020

⁴ Rapport 2019 sur la composition de l'actif de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite, comme déclaré à la fin de l'année civile, exclusion faite des liquidités et des leviers financiers

⁵ Benefits Canada, Why are Institutional Investors Ramping up Allocations to Private Equity (Pourquoi les investisseurs institutionnels augmentent-ils les placements privés), 20 décembre 2019

⁶ The Globe & Mail, Canadian Pension Funds, Insurers Seeking Private Debt (Les caisses de retraite canadiennes et les assureurs cherchent à investir dans des créances privées), 29 novembre 2020

Modèles retenus pour les placements alternatifs

Le modèle indirect est l'approche la plus utilisée pour les placements alternatifs

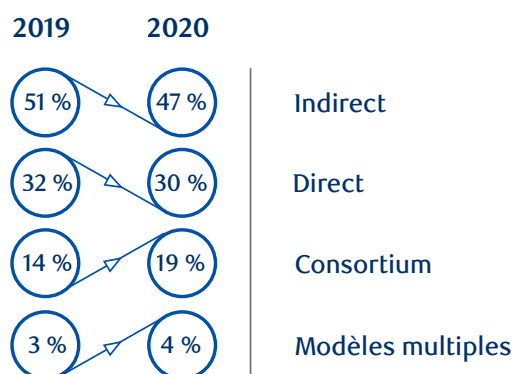
Le modèle indirect est encore l'approche privilégiée pour investir dans des placements alternatifs (47 %). Cependant, le modèle direct est celui que préfèrent les grands régimes et les régimes privés-publics ayant les ressources nécessaires pour assurer eux-mêmes la gestion de leurs portefeuilles de placements alternatifs en croissance (46 % et 47 %).

Le modèle indirect a encore perdu de sa popularité d'une année sur l'autre (de 51 % à 47 %), alors que le modèle du consortium a gagné du terrain (de 14 % à 19 %). Les grands régimes ont manifesté beaucoup plus d'intérêt pour le modèle direct (de 30 % à 46 %) qui est maintenant celui qu'ils préfèrent. Les régimes de petite et de moyenne taille ainsi que les régimes publics et privés sont par contre de plus en plus attirés par le modèle du consortium, même si sa popularité auprès de ces régimes reste bien inférieure à celle de l'approche indirecte.

Le bon choix

- Le modèle direct est celui que préfèrent les grands régimes et les régimes privés-publics
- Le modèle du consortium prend de plus en plus d'ampleur, mais reste à la traîne

Quel modèle de placements privés et de placements immobiliers préférez-vous ?



Modèles privilégiés pour investir dans des placements alternatifs

	Indirect	Direct	Consortium	Modèles multiples
Dans l'ensemble	47 %	30 %	19 %	4 %
Taille				
Moins de 1 milliard \$	57 %	14 %	25 %	4 %
De 1 milliard \$ à 5 milliards \$	51 %	32 %	17 %	0 %
Plus de 5 milliards \$	31 %	46 %	15 %	8 %
Type				
Privé	55 %	18 %	23 %	4 %
Public	43 %	40 %	17 %	0 %
Privé-public	33 %	47 %	13 %	7 %
État				
Ouvert aux nouveaux participants	43 %	30 %	22 %	5 %
Fermé aux nouveaux participants	58 %	31 %	11 %	0 %

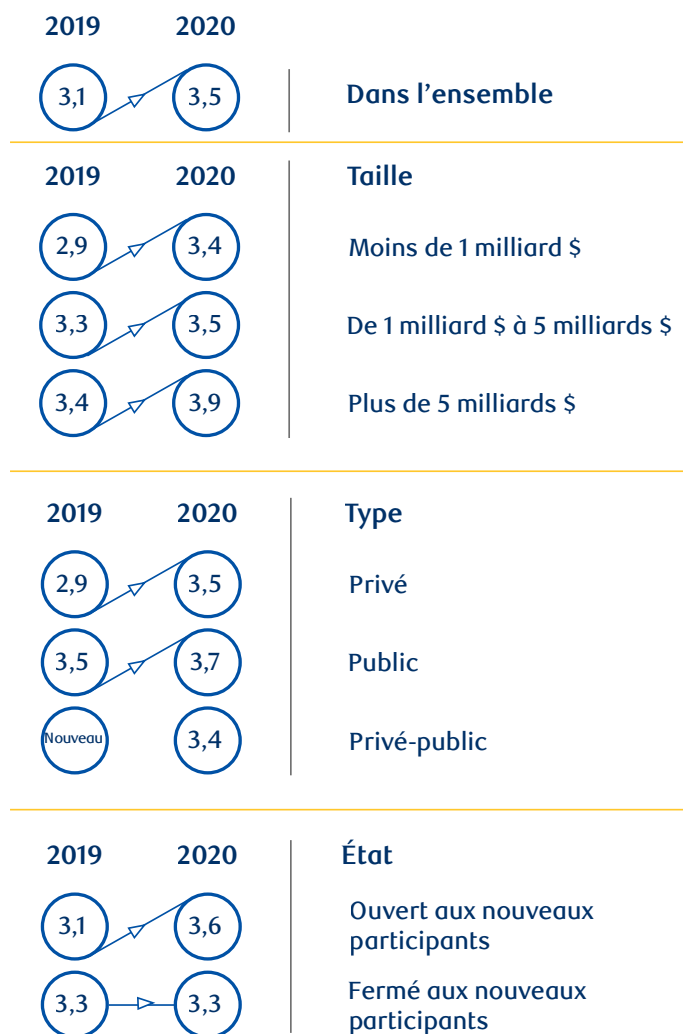
L'investissement socialement responsable

L'ISR gagne en importance, mais suscite encore un intérêt modéré

Plus de la moitié des répondants (53 %) considèrent l'ISR comme un élément important de leur stratégie globale (soit une note de 4 ou de 5, sur une échelle de 5 points), mais la note moyenne est de 3,5.* L'ISR est le plus populaire auprès des grands régimes (3,9) et le moins populaire auprès des régimes qui sont fermés aux nouveaux participants (3,3).

La note moyenne actuelle de 3,5 représente une augmentation considérable par rapport à l'an dernier où 43 % des régimes de retraite avaient estimé que l'ISR était important et lui avaient attribué une note moyenne de 3,1. Cette progression a été notée dans l'ensemble des catégories de répondants. Bien que la note moyenne attribuée à l'ISR demeure assez modeste, le nombre de répondants qui l'ont jugé « extrêmement important » a fortement augmenté cette année (de 8 % à 20 % d'une année sur l'autre), principalement les régimes publics et les grands régimes.

Importance de l'ISR



Prendre ses responsabilités



L'ISR occupe une place de plus en plus importante dans les régimes de retraite

- L'ISR est :
 - le plus important pour les grands régimes de retraite
 - le moins important pour les régimes fermés aux nouveaux participants

Investir de façon plus responsable

Selon le rapport de l'Association pour l'investissement responsable, l'investissement responsable (IR), y compris l'ISR, représentait un actif sous gestion de 3,2 billions de dollars au Canada à la fin de 2019. Son taux de croissance a été de 48 % au cours des deux dernières années. On estime que les régimes de retraite englobent la moitié des actifs d'IR au Canada, soit 1,6 billion de dollars à la fin de 2019, comparativement à 1,4 billion de dollars en 2017.¹

L'écart se resserre

Dans le cadre d'un sondage effectué récemment par RBC Services aux investisseurs et de trésorerie auprès des gestionnaires d'actifs et de patrimoine canadiens, 54 % des répondants considéraient l'ISR comme important, lui accordant une note moyenne de 3,6, soit un peu plus que les régimes de retraite canadiens (53 % et 3,5). Par le passé, les gestionnaires d'actifs et de patrimoine ont accordé bien plus d'importance à l'ISR que les régimes de retraite. Mais l'écart s'est resserré depuis au point que l'ISR est une considération bien plus importante pour les grands régimes de retraite que pour les grands gestionnaires (3,9, par rapport à 3,8).²

50 %
des actifs d'IR au Canada sont
détenus par des régimes de retraite

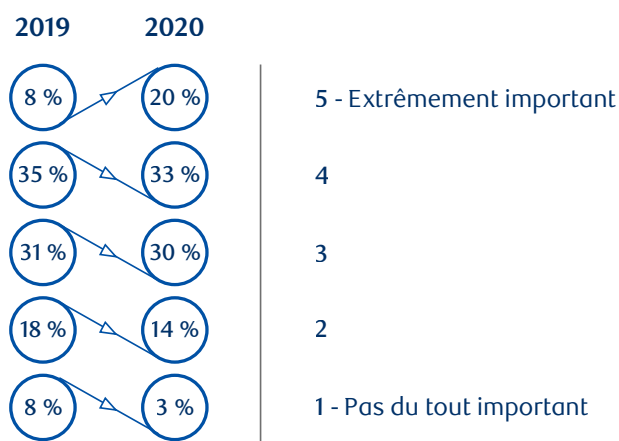
Saisir l'occasion

Le resserrement de « l'écart ISR » entre les régimes de retraite et les gestionnaires d'actifs dénote l'attention accrue portée à l'investissement durable au sein de la communauté des régimes de retraite, et plus particulièrement parmi les grands régimes. Par exemple, dans une récente décision qui a créé un précédent, les chefs de la direction des huit principaux gestionnaires de régimes de retraite du Canada ont demandé aux entreprises et aux investisseurs de fournir des renseignements uniformisés et complets sur les enjeux liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance (ESG) pour renforcer la prise de décisions de placement et mieux gérer les risques connexes. Ils soulignent également dans la déclaration commune les répercussions continues de la COVID-19 et les événements récents qui ont mis en évidence l'inégalité sociale persistante, y compris le racisme systémique, les menaces environnementales et l'efficacité des conseils d'administration. Les signataires exhortent les entreprises à « saisir l'extraordinaire occasion actuellement offerte pour mettre en place des mesures et favoriser un changement durable ».³

« La façon dont les entreprises identifient et traitent les questions de la diversité et de l'inclusion, du capital humain et du changement climatique peut considérablement contribuer à créer de la valeur ou à l'éroder. »

—Déclaration commune des chefs de la direction des huit principaux gestionnaires de régimes de retraite canadiens

Quelle importance a l'ISR dans la stratégie globale de votre régime ?



Qu'entend-on par investissement socialement responsable ?

L'ISR est une stratégie d'investissement responsable qui permet de sélectionner les sociétés d'un univers de placement (filtrage positif ou négatif) en fonction de critères liés à l'ESG, de façon à générer un impact mesurable et un taux de rendement semblable à celui du marché.

* En fonction d'une échelle à cinq points où 5 signifie « extrêmement important » et 1 signifie « pas du tout important ».

¹ Association pour l'investissement responsable, Rapport de tendance de l'investissement responsable canadien, novembre 2020

² RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, Sondage effectué auprès des gestionnaires d'actifs et de patrimoine canadiens, octobre 2020

³ BCI, Leading Canadian Pension Plan Investment Managers Issue Joint Statement on ESG (les principaux gestionnaires de régimes de retraite canadiens publient une déclaration commune sur les critères ESG), 25 novembre 2020

À propos de RBC Services aux investisseurs et de trésorerie

RBC Services aux investisseurs et de trésorerie est un fournisseur spécialisé de services d'administration de l'actif et de services de garde, de paiements et de trésorerie destinés au secteur de la finance et aux investisseurs institutionnels du monde entier. Elle emploie plus de 4 500 personnes dans 16 pays de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie. Nous fournissons à notre clientèle des services de protection des actifs, fondés sur des solutions numériques orientées client dont l'amélioration et l'élaboration continues s'effectuent en phase avec ses besoins évolutifs. Comptant plus de 4,5 billions de dollars d'actifs administrés¹, RBC Services aux investisseurs et de trésorerie est un partenaire financier solide dont les cotes de solvabilité figurent parmi les plus élevées dans le monde².

¹ Résultats trimestriels de Banque Royale du Canada au 31 octobre 2020

² Cotes de Standard & Poor's (AA-) et de Moody's (Aa2) des titres de créance prioritaires à long terme de Banque Royale du Canada, au 1er décembre 2020

Communiquez avec nous

David Linds

Directeur général et chef
Administration d'actifs
Couverture clientèle mondiale
Canada
david.linds@rbc.com

Sylvain Gervais

Directeur général et cochef
Couverture clientèle mondiale
Est du Canada
sylvain.gervais@rbc.com

Paul Folk

Directeur général et chef
Gestionnaires d'actifs
Couverture clientèle mondiale
Canada
paul.folk@rbc.com

Niki Zaphiratos

Directeur général et chef
Propriétaires d'actifs
Couverture clientèle mondiale
Canada
niki.zaphiratos@rbc.com

Tout au long du présent rapport, les montants sont exprimés en dollars canadiens et les pourcentages indiquent la proportion des choix, sauf indication contraire.

© Copyright Banque Royale du Canada 2021. RBC Services aux investisseurs et de trésorerie (RBC SIT) est une marque nominative mondiale et fait partie de Banque Royale du Canada. RBC SIT exerce ses activités principalement par l'intermédiaire des sociétés suivantes : Banque Royale du Canada, Fiducie RBC Services aux investisseurs et RBC Investor Services Bank S.A., et de leurs succursales et sociétés affiliées. Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information et ne constitue pas un conseil financier, fiscal, juridique ou comptable, et ne doit pas être considéré comme tel. RBC SIT ne fait aucune déclaration ni ne donne de garantie d'aucune sorte quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des renseignements qui y figurent ou auxquels il est fait référence. Dans la mesure autorisée par la loi, ni RBC SIT, ni ses sociétés affiliées ou toute autre personne n'assument une responsabilité quelconque à l'égard de toute perte ou de tout dommage découlant directement ou indirectement de l'utilisation des données de ce document. Les liens vers des sites Web externes ne sont fournis qu'à titre de référence. RBC SIT ne vérifie, ne recommande, n'approuve ni ne contrôle le contenu de ces sites, et décline toute responsabilité à cet égard. L'utilisation des liens menant vers des sites Web externes est à vos risques. @ / MC Marques de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence.